

Prise de position de la SMPA face au coronavirus

Plus que précarisée, une branche entière de l'économie a besoin en urgence d'un large soutien

- Des centaines de manifestations sont supprimées – les préventes se sont effondrées
- La perte de recettes est totale et se double de charges supplémentaires importantes liées aux résiliations
- La survie de nombreux organisateurs est menacée
- Le remboursement des billets achetés reste l'objectif, mais avec déduction d'une commission de résiliation de cinq francs
- Nous saluons le premier train de mesures de la Confédération, mais le projet de loi doit être élaboré rapidement et tenir compte des circonstances particulières de la branche du divertissement en direct

Le Conseil fédéral a annoncé aujourd'hui que l'interdiction des manifestations en Suisse était prolongée jusqu'à fin avril et que la limite imposée au nombre de participants passait à 100 personnes. La SMPA comprend toutes les mesures prises en défense de la santé de la population. De nombreuses manifestations ayant déjà été reportées ou annulées depuis le 28 février, date des prescriptions adoptées par les autorités, la branche suisse du divertissement en direct est confrontée à une interdiction d'exercice qui menace sa survie. La SMPA salue le train de mesures d'aide annoncé par le Conseil fédéral pour atténuer les effets sur l'économie, mais exige une concrétisation et une mise en œuvre rapides et généreuses en faveur du secteur culturel.

Perte totale de recettes – frais élevés – énorme travail supplémentaire

Jusqu'ici, une grande partie des manifestations avait encore pu être déplacée, mais désormais, de nombreuses annulations définitives vont être enregistrées dans les semaines qui viennent. Ces annulations entraîneront une perte totale des recettes alors que certains investissements substantiels déjà engagés pour les événements en question resteront dus, par exemple les frais de promotion, de planification et d'autorisation ainsi que des créances de fournisseurs, plus ou moins élevées en fonction du moment de l'annulation. En outre, les annulations, comme les reports, génèrent des frais supplémentaires considérables pour tous les milieux impliqués, ce qui les prive simultanément de ressources permettant d'aborder de nouveaux projets pour l'automne/hiver 2020 et pour 2021. À son tour, cela a des conséquences à long terme pour la plupart des petites entreprises qui organisent des manifestations.

Effondrement des ventes de billets – des milliers d’emplois sont en péril

Les ventes de billets pour les manifestations à venir se sont effondrées en raison des incertitudes de la part des clients, et on peut s’attendre à ce que, même après la crise du coronavirus, il ne sera possible d’écouler qu’un bien plus petit nombre de billets pour de nouvelles manifestations, en raison des nombreux reports à une date ultérieure. Ainsi, la situation actuelle fait planer une menace sur la survie même de nombreux organisateurs suisses. Mais cela n’est que la pointe de l’iceberg. Avec les organisateurs, les artistes, les techniciens, les salles, les entreprises de location de services, les imprimeurs, les fabricants de tentes, les vendeurs de boissons, les bouchers, les boulangers, les entreprises de billetterie, les hôtels, les agents de sécurité et bien d’autres encore sont tout aussi touchés, surtout lorsqu’ils sont indépendants. Au total, des milliers d’emplois sont en péril ; dans plusieurs de ces entreprises, la réduction de l’horaire de travail a été demandée ou déjà introduite. Les membres de l’association sectorielle et de nombreux organisateurs de manifestations de culture populaire ont un taux d’autofinancement de 100 %. Ils ne reçoivent pas le moindre soutien du secteur public. De même, ils ne sont généralement pas couverts par des assurances en cas d’annulations.

Charges considérables liées à la résiliation

L’association sectorielle des organisateurs professionnels suisses de concerts, spectacles et festivals de musique SMPA ainsi que divers grands acteurs des milieux suisses de l’événementiel et du divertissement, parmi lesquels le cirque Knie et les organisations de billetterie, ont discuté de la situation et confirment ensemble leur volonté de continuer à rembourser aux visiteurs et aux fans tous les billets des manifestations annulées.

La seule résiliation de dizaines de milliers de billets représente un défi énorme qui entraîne pour les organisateurs et les vendeurs de billets des charges administratives considérables qui ne peuvent être assumées qu’avec le soutien de prestataires externes. Au vu du grand nombre d’annulations à traiter, un forfait de cinq francs par billet sera prélevé pour les frais de résiliation à compter de l’entrée en vigueur des nouvelles prescriptions des autorités. Les détails relatifs aux remboursements des diverses manifestations figurent sur les sites web des organisateurs ainsi que sur les sites www.ticketcorner.ch et www.starticket.ch. En outre, le temps nécessaire pour régler toutes les demandes de remboursement sera sans doute plus long que de coutume.

Nécessité d’une aide financière de la Confédération

Les frais de promotion et de planification, les prestations anticipées pour les infrastructures, les autorisations et bien d’autres choses encore, sans oublier évidemment les frais courants tels que salaires, loyers et charges administratives, ni, selon les cas, les créances des artistes et des fournisseurs, restent intégralement à la charge des organisateurs de manifestations. Pour l’instant, les organisateurs de concerts en salles, de comédies musicales et de représentations de cirque sont particulièrement touchés. Si les prescriptions des autorités se prolongent encore jusqu’à l’été, elles affecteront également les festivals, pour lesquels les prestations anticipées sont généralement encore plus élevées.

La branche exige que le projet de loi annoncé en faveur du secteur culturel soit élaboré au plus vite, et elle a besoin d’obtenir rapidement et sans complications des liquidités par le biais de prêts et de cautions sans intérêts, mais également de bénéficier de la remise des taxes et des redevances à tous les niveaux, ainsi que de l’exonération de la TVA sur les billets des manifestations jusqu’à nouvel ordre. Par ailleurs, un fonds de crise de la Confédération devrait soutenir, par le biais de contributions à fonds perdus, les organisateurs qui sont des moteurs, mais aussi des pivots et des piliers essentiels de toute la branche du divertissement en direct. Le calcul pourrait s’appuyer sur le nombre de billets vendus jusqu’au moment de l’annulation. Un montant forfaitaire par billet à titre de soutien permettrait aux organisateurs d’assumer une partie de leurs obligations et ainsi de garder tant bien que mal en vie cette branche importante de l’économie.

Perspective

Le but doit être de préserver le paysage culturel suisse dans toute sa diversité, ses lieux d'organisation, ses organisateurs et ses emplois. Ce but ne sera atteint que si tous les acteurs tirent à la même corde et que des mesures efficaces sont prises rapidement pour soutenir durablement l'ensemble de la branche.

Contact :

Christoph Bill, Président, christoph.bill@smpa.ch

Stefan Breitenmoser, Directeur, stefan.breitenmoser@smpa.ch

À propos de la SMPA :

La Swiss Music Promoters Association (SMPA) regroupe les principaux organisateurs de concerts, de spectacles et de festivals en Suisse. L'an dernier, nos 43 membres ont organisé dans toutes les régions du pays 1'900 manifestations qui ont accueilli 5,5 millions de personnes. Le risque économique de ces manifestations est assumé par nos membres eux-mêmes; le soutien du secteur public à la culture pop est marginal.

La branche du divertissement est un facteur important de l'économie suisse qui garantit des emplois et des places de formation. Lors de leurs manifestations, nos membres proposent chaque année à près de 23'000 assistants bénévoles une occupation utile pendant leurs loisirs. À cela s'ajoute leur fort engagement en faveur de la culture: la part des artistes suisses qui sont réservés pour des manifestations ne cesse d'augmenter.